



DÉCLARATION LIMINAIRE CAPA PSYEN DU 14 JANVIER 2019 ACADEMIE de NICE

En ce début d'année 2019, nous voulons tout d'abord adresser nos meilleurs vœux aux membres de cette CAPA, mais aussi aux agent-e-s de l'Éducation nationale en général et à nos collègues Psychologues de l'ÉN tout particulièrement.

Depuis ces dernières semaines, la question des inégalités ressurgit avec force sur le devant de la scène. Toutes les réformes menées au pas de charge sous prétexte de « bouger » la France, ont finalement atteint leur but ! La France bouge mais pas dans le sens voulu par ce gouvernement !

La loi ORE, les réformes du bac, du lycée, de la voie pro..., décidées sans aucune concertation, dans le mépris des organisations syndicales et des élus-es, ne font manifestement pas l'adhésion. Les étudiants, les lycéens, les enseignants, les personnels, les parents, le disent maintenant haut et fort aux côtés des citoyens qui réclament plus de justice sociale.

Pour la FSU, toutes ces réformes vont de pair avec une réforme de l'orientation qui s'installe par petites touches mais démantèle en profondeur, tout le service public d'orientation de l'Éducation nationale construit depuis les années 60, et la conception éducative et continue qui le charpente.

- Nouvelle tentative avec la loi LCAP, après 2003 et 2013, d'assujettir l'orientation scolaire aux impératifs économiques régionaux par le transfert de compétences sur l'information aux régions;
- Démantèlement, par cette même loi, de l'ONISEP, seul éditeur public sur l'information pour l'orientation dont la base de données est fiable et exhaustive, en le privant de ses ressources en académie;
- Volonté de fermer des CIO et disperser les équipes de PsyEN qui seraient nommés en lycée, passant ainsi, de fait, sous la coupe des proviseurs, tandis que les DCIO seraient mis à la disposition des régions ou d'éventuelles « missions académiques »;
- Transfert partiel des missions des PsyEN EDO sur les professeurs principaux, sur les CPE et les enseignants documentalistes que le MEN veut « certifier » en orientation alors que les PsyEN spécifiquement formés pour cela seraient en voie de disparition ! Leur recrutement baisse de 40% cette année !

Si ces réformes se mettent en place, on verra le primat des évaluations scolaires s'imposer au détriment d'une approche globale de la personne que pourtant les jeunes réclament dans toutes les enquêtes. Les lycéens de terminale, faute de l'offre des « bonnes » spécialités dans leur lycée, se verront refuser certaines filières de l'enseignement supérieur! On verra la formation des élèves de la voie pro amputée d'heures de formation générale, jugée inutile pour ces futurs travailleurs ! On verra les officines privées et autres start-up, soutenues par le MEN, proposer leurs coachs, sans aucune formation ou issus d'écoles de commerce, et contribuer au renoncement des jeunes de milieu modeste.

De nombreux travaux en sociologie et en psychologie le montrent pourtant: l'orientation pour les collégiens et les lycéens, s'inscrit d'abord dans une recherche d'identité, liée au développement psychologique, au rapport social et subjectif que l'adolescent a construit par rapport à l'École, aux apprentissages, aux représentations qu'il s'est forgées, dans sa famille puis dans son groupe d'appartenance, à l'image qu'il a de lui-même et de ses possibilités. C'est bien pourquoi, **il est nécessaire qu'un psychologue intervienne dans l'accompagnement des élèves et en particulier de ceux qui sont les plus éloignés de la connaissance des parcours scolaires et qui doutent le plus d'eux-mêmes.**

Nos collègues le savent bien et l'ont exprimé par leur vote aux dernières élections professionnelles dont, pourtant, l'organisation n'aura pas été une réussite. Dès l'ouverture du scrutin, des problèmes techniques ont compliqué l'accès au vote. Nous déplorons en outre les difficultés à pouvoir voter dans des conditions satisfaisantes puisqu'en ce qui concerne les PsyEN EDA, la récupération du code permettant l'accès au vote demandait un déplacement à l'inspection. Ceci a pu décourager, notamment pour des problèmes de distance. Nous saluons donc la persévérance des collègues qui, malgré ces difficultés, ont voté massivement.

Dans notre académie, avec une large participation (76,3%) et en hausse (+ 11,35%), les psychologues de l'ÉN ont largement choisi d'élire les candidat-e-s SNES-FSU et SNUipp-FSU. En recueillant près des 2/3 des voix exprimées, avec une hausse de plus de 7 points par rapport au scrutin 2017, **la liste FSU conforte sans conteste sa position majoritaire pour représenter la profession dans les 2 spécialités du 1er et du 2nd degré.** Si une organisation reprend un siège c'est à une voix près qu'elle le doit, au détriment d'une autre. Les personnels ont choisi des représentants déterminés à faire reconnaître la place de la psychologie dans l'Éducation nationale.

Le SNES-FSU et le SNUipp-FSU remercient les Psychologues de l'Éducation nationale de la confiance qu'ils accordent à nouveau à la FSU pour défendre leur statut, leurs missions, leur carrière tant au niveau individuel que collectif, et ce dans toutes les instances CAP, CT, CHSCT.

Concernant le traitement des carrières, nous continuerons à défendre nos positions par rapport à la méritocratie et à dénoncer l'absurdité de ce système d'avis, qui génère de l'inégalité entre nos collègues et entretient un sentiment de culpabilité et de défiance préjudiciable au bien-être au travail.

Nous dénonçons et combattons également des choix d'application des textes préjudiciables aux déroulements de carrière des PsyEN, particulièrement aux PsyEN EDO en ce qui concerne l'accès au 3^e grade.

Si le décret 2018-8 du 4 janvier 2018 apporte enfin une actualisation de divers décrets concernant les indemnités versées aux PsyEN EDO et EDA, il ne rectifie en rien le montant de l'indemnité de sujétion particulière, scandaleusement bas pour les PsyEN EDO, ce que nous continuons de dénoncer avec énergie et indignation.

Dans le premier degré, les regards sont tournés vers les annonces de dédoublement des CP et CE1 en REP et REP+. Mais avec quels moyens ? Les enquêtes menées par le SNUipp-FSU démontrent que la taille des classes augmente, et en maternelle et en élémentaire. Quels moyens, alors, pour prévenir la difficulté scolaire dans l'ensemble des classes? Les RASED sont trop souvent exsangues, laissant les PsyEN EDA trop souvent seuls sans pouvoir travailler avec des maîtres E et G. Les enseignantes et enseignants du premier degré doivent pouvoir bénéficier de l'expertise des membres du RASED dont les PsyEN font partie.

La FSU demande, pour les deux spécialités, des créations de postes afin que les psychologues puissent remplir l'ensemble de leurs missions, sur des secteurs se rapprochant de la moyenne européenne (800 élèves par psychologue).

La création de postes de psychologues surnuméraires doit permettre d'assurer les remplacements et les compléments de temps partiels, indispensables pour préserver la santé des collègues et l'exercice des missions. Le poste surnuméraire créé l'an dernier doit être pérenne et implanté de manière réfléchie pour

une mise en œuvre souple et adaptée des moyens de remplacement. A ce jour, localement, ce poste n'est pas suffisant pour couvrir tous les besoins de remplacement actuels. Les psychologues ayant tous des secteurs très chargés ne peuvent intervenir sur les secteurs voisins sans dommages sur leur propre territoire. Le travail avec les enfants et les équipes s'en retrouve fortement impacté. Ce n'est pas acceptable. Certains collègues du vivier sont prêts à intégrer un poste de psychologue et l'ont indiqué à l'administration à plusieurs reprises. Actuellement, 3,5+1 postes de psychologue sont vacants, pour un seul moyen de remplacement. L'un des postes est un départ à la retraite prévu, dont la continuité en cours d'année aurait pu être anticipée. Nous en avons fait la demande.

La médicalisation des troubles et la mise en œuvre des PPS par la MDPH entraîne une augmentation des demandes et une gestion problématique de celles-ci. Les Psychologues de l'ÉN sont mis de plus en plus en difficulté pour accomplir l'ensemble de leurs missions.

Les apports des neurosciences ne doivent pas faire oublier les réalités sociales d'une partie des élèves de notre académie. La complexité des processus d'apprentissage suppose une coopération durable entre chercheurs et praticiens. Toutes les recherches et tous les mouvements pédagogiques, qui prennent l'école et les apprentissages pour objet, concourent à la constitution d'un corpus de connaissances en perpétuel développement

Nous revendiquons la mise en œuvre d'un véritable plan de formation professionnelle qui permette aux psychologues exerçant dans l'Éducation nationale de maintenir et conforter un haut niveau de compétences et connaissances professionnelle adapté aux besoins des élèves et des équipes.

Cette CAPA d'installation s'ouvre dans un climat très tendu : les menaces contre le paritarisme et contre le statut de la Fonction Publique avec le projet CAP22, la politique de casse du service public via les suppressions de postes et les réformes en cours, la fusion des académies qui risque d'avoir des conséquences désastreuses pour les agents des services des rectorats, mais aussi pour toute la communauté éducative de notre académie et, par « ruissellement », sur ses usagers, élèves et familles.

Enfin nous voudrions poser une question concernant le dispositif des rendez-vous de carrière : combien de collègues ont formé un recours contre la décision de l'autorité compétente (Recteur) dans les 30 jours francs suivant la date de la notification de leur appréciation finale?